

CGT

Sud-Rail

Lille, le 04 mai 2016.

Monsieur Jacky LION
Directeur régional
SNCF Mobilité
Nord-Pas de Calais.

Monsieur le Directeur,

Suite à la DCI signée le 21 avril 2016, pour laquelle vous nous avez reçu le lundi 02 mai 2016, il s'avère qu'il ne subsiste que des points de divergence.

En particulier, vous n'avez apportés aucune réponse satisfaisante aux revendications sur les questions de l'emploi et de l'organisation du travail.

Par conséquent, conformément à l'article L2512-2 du code du travail, la CGT et Sud-Rail vous dépose un préavis de grève **couvrant la période du mardi 10 2016 à 00H00 jusqu'au mercredi 11 mai 2016 à 08H00.**

Ce préavis concerne l'ensemble des agents des établissements du périmètre Mobilité régional Nord-Pas de Calais ainsi que ceux éventuellement appelés à les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :

SENS D



Pour Sud-Rail :

LAMBERT M

